

L A

Gazette

PERPEZACOISE

N°57 • SEPTEMBRE 2026



MAIRIE

Tél. : 05 55 25 11 42 - mairie.perpezac@orange.fr



HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h30
de 13h30 à 17h

PERMANENCES

Les élus seront à votre écoute à la mairie
le 1er samedi de chaque mois de 9h30 à 11h30

Prochaine permanence le 10 octobre

BUREAU DE POSTE : Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h30

BIENVENUE

Nous souhaitons la bienvenue à Amandine Le Pontois, notre nouvelle secrétaire de Mairie qui a rejoint l'équipe municipale le 6 juillet dernier.

Nous lui adressons tous nos vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions, et lui souhaitons une belle intégration au sein de notre commune.

Nous sommes heureux de pouvoir compter sur son engagement et son professionnalisme au service des habitants de Perpezac-le Blanc.

JOUR DE RENTRÉE

A notre grande satisfaction, nous avons accueilli cette année 33 élèves au sein du RPI :

› 19 élèves scolarisés à Perpezac-le-Blanc

› 14 élèves scolarisés à Louignac

Nous leur souhaitons à toutes et tous une très belle année scolaire, riche en activités, en enseignements et en découvertes, afin de leur permettre de grandir, d'apprendre et de se préparer au mieux à leur avenir.

INVITATION



Chères Perpezacoises,
chers Perpezacois,

Nous souhaitons vous retrouver à l'occasion du Mai des Élus, le 3 octobre à partir de midi, au nouveau bâtiment communal, Route des Tuilières.

Ce moment sera l'occasion de partager un temps convivial autour d'un buffet, de vous faire découvrir ce nouveau lieu et de célébrer ensemble la plantation du Mai des conseillers.

Cette rencontre sera également pour nous l'occasion de vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée.

Au plaisir de vous retrouver nombreux pour ce moment de partage.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 31 août 2026

1 / Délibération n°2026-20 : Délégation de pouvoir du Conseil Municipal au Maire

Mme le Maire présente la délibération 2026-08 datant du 30 mars 2026, en expliquant que la préfecture a demandé de refaire cette délibération manquant de précisions.

Elle présente la version modifiée et complétée, adoptée à l'unanimité.

2 / Demande de subvention DETR et Amendes de Police (Route de Champagnac)

Mme le Maire retire cette délibération de l'ordre du jour car actuellement il n'y a aucun devis à présenter pour ce projet. Les conseillers discutent de demander des devis à divers entrepreneurs avant le 11 septembre, une réunion voirie est proposée le samedi 12 septembre pour l'ouverture des plis. **En conséquence, la permanence habituelle des élus sera déplacée du 5 septembre au 12 septembre.**

3 / Délibération n°2026-21 : Demande FST (voirie 2026)

Mme le Maire présente un détail des subventions possibles pour le projet de voirie 2026, précisant que la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et la subvention du Conseil Départemental ont déjà été demandées et accordées, aujourd'hui il s'agit de demander le Fond de Soutien Territorial (FST).

La délibération est adoptée à l'unanimité.

4 / Délibération n°2026-22 : Modification de la durée hebdomadaire de service d'un emploi d'Adjoint technique

Mme le Maire explique que pour la rentrée scolaire il ne sera plus possible d'avoir un emploi aidé pour l'école, pour pallier ce manque il a été proposé à Christine LAURIER d'augmenter ses heures, le besoin dépassant 10% de son temps de travail il faut revoir son contrat.

Il est discuté de trouver quelqu'un pour des heures de ménage, une annonce sera publiée dans la Gazette.

La délibération est adoptée à la majorité (ne prend pas part au vote : LAURIER Jérôme).

5 / Délibération n°2026-23 : Virement de crédits

Il est discuté des travaux de la nouvelle salle des associations et boulodrome, la nécessité de transférer les crédits pour payer les dernières factures. Il est noté par plusieurs conseillers qu'une partie des travaux n'est pas conforme, ce qui va être vu avec le maître d'œuvre.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

6 / Délibération n°2026-24 : Révision des tarifs de restauration scolaire

Mme le Maire explique que les tarifs n'ont pas été augmentés depuis 2017, il est discuté du nouveau montant et de la garderie, qui elle reste inchangée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

7 / Délibération n°2026-25 : Tarifs location Salle des Fêtes et nouvelle salle (Tuillières)

Mme le Maire propose de revoir les tarifs de la salle des fêtes historique, ainsi que ceux de la nouvelle salle.

Il est rappelé que la nouvelle salle est à usage principal des associations et pas directement à la location, qu'elle n'est pas équipée et ne peut recevoir qu'un nombre limité de personnes.

Il est convenu une augmentation des tarifs de la salle des fêtes ainsi qu'une mise à jour du règlement et des conditions de location prochainement.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

PERPEZAC AU QUOTIDIEN

LA COMMUNE RECRUTE – Quelques heures de ménage

Vous recherchez une activité de proximité pour quelques heures par semaine ?

La commune de Perpezac-le-Blanc recherche une personne sérieuse et soigneuse pour assurer des heures de ménage. Pour en savoir plus ou proposer votre candidature, **contactez la mairie au 05 55 25 11 42.**

TRAVAUX 2026 D'ENTRETIEN VOIRIE

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme communal d'entretien et mise en sécurité de la voirie au titre de l'exercice 2026, plusieurs opérations sont actuellement engagées.

Celles-ci portent sur la voie communale n° 7, dans le secteur compris entre le cimetière et le carrefour des Tourys, ainsi que sur la voie communale n° 11, entre La Contie et Les Brugieroux. Le programme comprend également l'aménagement d'un caniveau à Berquedioude, au droit de la voie communale n° 5.



Aménagement et sécurisation accès nouveau bâtiment communal



Aménagement et sécurisation du virage du cimetière



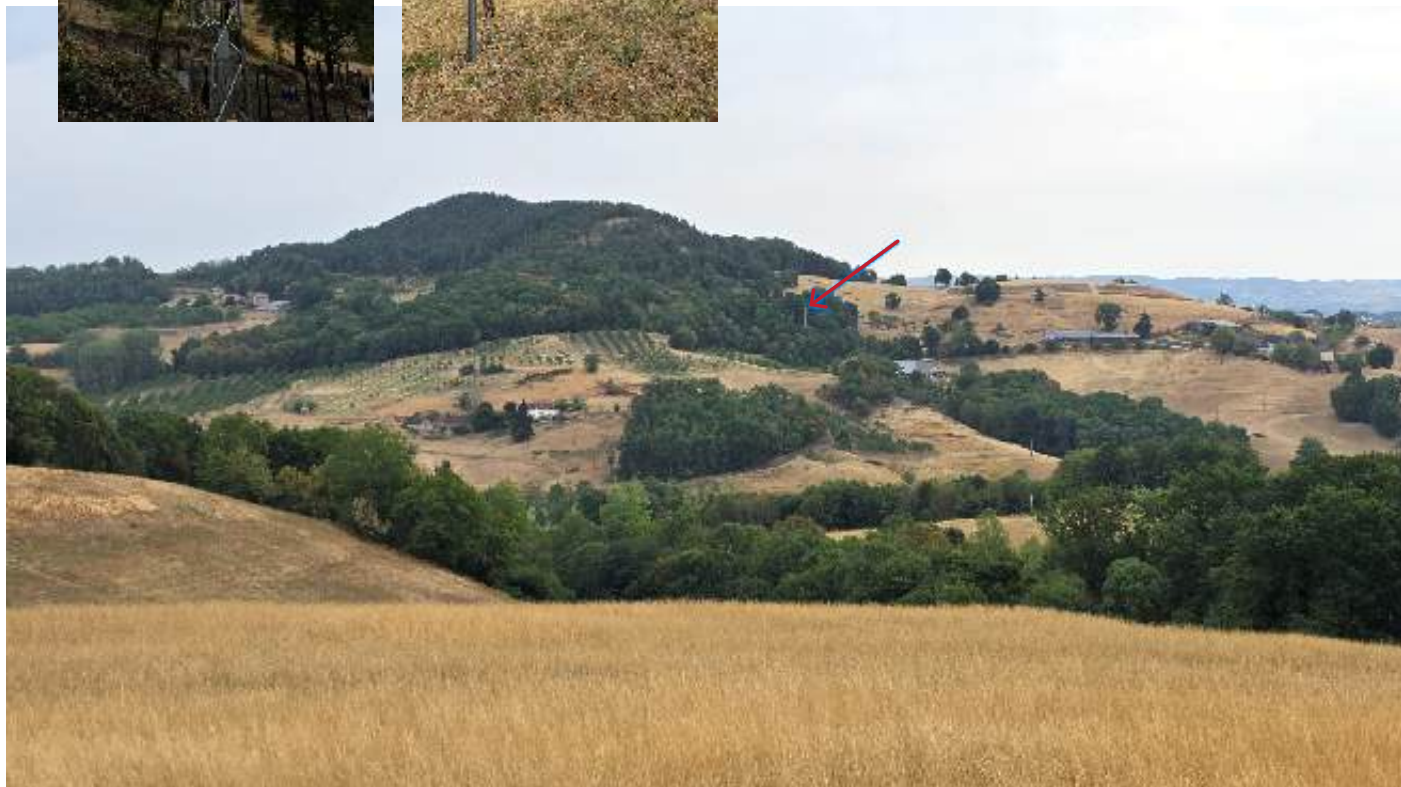
L'exécution de ces opérations a été attribuée à l'entreprise Lascaux. Sous réserve du bon déroulement du chantier, leur achèvement est prévu à la fin du mois de septembre.

ÉTAT D'AVANCEMENT DU DOSSIER RELATIF À L'ANTENNE RELAIS



L'installation de l'antenne relais sur le site d'Allogne-Pommarel est désormais achevée.

Sa mise en service reste conditionnée à la réalisation des travaux de raccordement au réseau électrique. Financés par la société SFR, ces travaux sont programmés au cours du mois d'octobre. La mise en service de l'équipement interviendra à leur issue.



ÉTAT D'AVANCEMENT DU DOSSIER RELATIF À L'ÉBOULEMENT DE CHAMPAGNAC

À la suite de l'éboulement ayant affecté une partie de la chaussée, les travaux de remise en état de la voie communale n° 4, à Champagnac, ont fait l'objet d'une procédure d'appel d'offres. À l'issue de l'examen des propositions reçues, le marché a été attribué à l'entreprise Lascaux. La réalisation des travaux est programmée entre les mois d'octobre et de novembre.

ÉTAT D'AVANCEMENT DU DOSSIER RELATIF À LA RÉFECTION DU PONT DES RÉGATS

Comme mentionné dans la Gazette n° 56, un effondrement partiel de la voûte du pont des Régats a été constaté. Les études préalables requises en vue de la définition et de la programmation des travaux de réfection sont actuellement en cours. Le relevé topographique nécessaire à l'instruction du dossier a été réalisé par le cabinet Dejante. À ce stade, la commune est dans l'attente de la remise, par le maître d'œuvre Corrèze Ingénierie, de la proposition technique accompagnée de l'estimation financière correspondante.

M^{me} le Maire
et l'ensemble du
Conseil municipal

souhaitent un très
joyeux anniversaire
à *Jeannot*,

notre aîné de la commune,
qui célèbre aujourd'hui son

100^e
ANNIVERSAIRE

À l'occasion de ce magnifique
centenaire, nous lui adressons
nos plus sincères félicitations
et lui souhaitons une excellente santé,
beaucoup de bonheur et encore
de nombreuses belles années
parmi nous, entouré de l'affection
de ses proches.

Très joyeux
100^e anniversaire, Jeannot !

Avec toute notre amitié
et nos chaleureuses félicitations.



COMMUNIQUÉS

LE CHÈQUE ENERGIE

Le chèque énergie constitue une aide financière destinée à accompagner les foyers aux revenus modestes face à leurs dépenses liées à l'énergie. La somme attribuée varie en fonction des ressources et de la composition du ménage et se situe généralement entre 48 et 277 euros.

Ce dispositif peut notamment être utilisé pour régler certaines factures d'électricité, de gaz ou de combustibles servant au chauffage de l'habitation.

Le montant correspondant peut être affecté au paiement auprès du fournisseur concerné, permettant ainsi de diminuer la somme restant à la charge du bénéficiaire. Au-delà de cette aide ponctuelle, la réduction des dépenses énergétiques peut passer par une amélioration globale des performances du logement. Renforcer l'isolation, limiter les pertes de chaleur ou remplacer certains appareils particulièrement énergivores permet par exemple de diminuer progressivement les besoins. Les bénéficiaires peuvent également consulter les services officiels disponibles en ligne afin de vérifier les modalités d'utilisation de leur chèque, sa période de validité et les dépenses pouvant être prises en charge.

La maîtrise du budget énergétique peut également reposer sur la production d'une partie de l'électricité directement à domicile. Les installations photovoltaïques en autoconsommation permettent de profiter du rayonnement solaire pour alimenter certains équipements du logement et réduire ainsi la quantité d'électricité prélevée sur le réseau.

Parmi les solutions disponibles, les dispositifs plug and play se distinguent par une mise en place généralement plus simple qu'une installation photovoltaïque classique en toiture. Ils comprennent habituellement des panneaux photovoltaïques, un micro-onduleur et les équipements nécessaires à leur fonctionnement.

Leur efficacité dépend toutefois de plusieurs paramètres, notamment de l'ensoleillement, de l'orientation des panneaux, de leur puissance et surtout de la capacité du foyer à utiliser l'électricité pendant les périodes de production.

Les particuliers souhaitant privilégier un équipement produit sur le territoire national peuvent notamment se tourner vers un kit solaire fabriqué en France pour couvrir une partie de leurs consommations électriques quotidiennes. Ce type d'installation peut ainsi compléter les efforts réalisés sur l'isolation et la maîtrise des usages afin de réduire progressivement les dépenses énergétiques du logement.

Vérifiez vos droits au lien suivant : www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F33667





**SAPEURS-POMPIERS
CORRÈZE**
SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS

FORMATION SSA

(ANCIEN BNSSA)

DEVENEZ SURVEILLANT SAUVETEUR AQUATIQUE !

Le SDIS de la Corrèze
vous propose
une formation complète
pour exercer un
métier utile et passionnant.

**CONDITION
À REMPLIR**

Avoir 17 ans
à la date de l'examen
avril 2027

**REJOIGNEZ-NOUS
ET FAITES LA DIFFÉRENCE !**
Devenez acteur de la sécurité et du secours.

*Places
limitées !*

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS
☎ 05 55 29 64 59 / 58 | ✉ formation@sdis19.fr | 🌐 www.sdis19.fr

SDIS 19 - Service Communication - 072624

LE RELAIS PETITE ENFANCE

POUR QUI ? POUR QUOI ?

- Vous ne pouvez pas emmener votre enfant au travail et/ou vous voulez qu'il rencontre d'autres enfants ?
- Vous aimeriez échanger avec d'autres professionnel(le)s de la Petite Enfance ?
- Vous avez mille et une questions sur le contrat de travail de l'Assistant(e) Maternel(le) ?
- Vous rêvez de devenir Assistant(e) Maternel(le) ou de créer votre propre Maison d'Assistant(e) Maternel(le) (MAM) ?

**Futur parent, parent, assistant(e) maternel(le), garde à domicile ou candidat(e) à l'agrément...
Poussez la porte du Relais !**

SERVICE GRATUIT

> PARENT ET FUTUR PARENT

Vous trouverez :

- Des informations sur les différents modes d'accueils.
- Des listes d'Assistant(e)s Maternel(le)s agréé(e)s.
- Des informations sur les démarches administratives en tant qu'employeur : contrat, déclaration...



> ASSISTANT(E) MATERNEL(LE), CANDIDAT(E) À L'AGRÈMENT OU GARDE À DOMICILE

Vous pourrez bénéficier :

- D'accompagnement dans l'exercice du métier : agrément, formation continue, professionnalisation, ...
- De rencontres avec d'autres professionnel(le)s : réunions thématiques, échanges sur les pratiques, ...
- D'ateliers d'éveil avec les enfants accueillis.
- D'informations sur les droits et devoirs en tant que salarié(e).

TROUVEZ UN RPE PROCHE DE CHEZ VOUS

RPE DE BRIVE

3 rue Paul Louis Grenier
19100 Brive-la-Gaillarde

05 55 74 95 30

relais.brive@agglodebrive.fr

RPE DE DONZENAC

62 rue du Tour de Ville
19270 Donzenac

05 55 23 88 02

relais.donzenac@agglodebrive.fr

RPE DE SAINT-PANTALÉON DE LARCHE

51 rue Lestrade
19600 Saint-Pantaléon de Larche

05 55 23 57 91

relais.stpantaleon@agglodebrive.fr



MOMENT **RECETTE**

– TARTE AUX POIRES, AMANDES, CHOCOLAT –



Préparation : 20 min – Cuisson : 45 min

INGRÉDIENTS pour 6 personnes

*6 poires bien mûres
(ou 1 boîte de poires au sirop)*

1 rouleau de pâte sablée

Quelques amandes effilées

Pour la crème d'amande

75 g de poudre d'amande

1 jaune d'œuf

75 g de sucre

50 g de beurre

2 c. à soupe de rhum

Pour la sauce chocolat

20 cl de crème fraîche liquide

150 g de chocolat noir

- Préchauffez le four à 180 °C (th.6).
- Dans un bol, travaillez le beurre ramolli, puis ajoutez la poudre d'amande, le sucre et le jaune d'œuf. Détendez avec 2 cuillères à soupe de rhum.
- Epluchez les poires, coupez-les en deux et retirez le cœur.
- Déroulez la pâte sablée et garnissez-en un moule à tarte. Etalez la crème d'amande à la spatule.
- Disposez délicatement les poires sur la crème en formant une jolie rosace.
- Enfournez pour 45 minutes environ jusqu'à ce que la pâte soit bien dorée. Ajoutez les amandes effilées 8 minutes avant la fin de la cuisson.
- Quelques minutes avant la fin de la cuisson, chauffez la crème fraîche dans une petite casserole. Quand la crème est bien chaude, retirez-la du feu et ajoutez les morceaux de chocolat. Remuez soigneusement avec une spatule, sur feu doux, jusqu'à obtenir une sauce bien lisse.
- Sortez la tarte du four et laissez-la refroidir 5 minutes.
- Démoulez-la sur un plat de service.
- Arrosez-la avec un peu de sauce au chocolat et versez le reste dans une saucière. Servez cette tarte encore chaude accompagnée de sa sauce.

Bon appétit !

Merci à Paulette pour le partage
de cette délicieuse recette !

MOMENT **DETENTE**

MOTS MÊLÉS : L'automne !

B P Y K X S C I E T J H G V A I J M O B R H
L T A T H A L L O W E E N E Y T V H E H C Z
K U Z F K F E U I L L E S N R T Y Ç H V H B
J T T M A N T E A U B E G D E L C O J W A H
L Ç I A M H Q J H Z Q R C A C V M E C Ç T A
J F R A I S C J R O Y L E N O Q O S O X A U
C I T R O U I L L E P H S G L B R A U J I T
P G D B C N F G D O J E C E T M A I L Z G O
W P V R F E U P L U I E A S E G N S E L N M
R T U E B R O U I L L A R D V P G O U T E N
C V C S T V O L W N R C G L U X E N R R A E
C H A M P I G N O N Q K O M B K T A S L H L
Ç P A R A P L U I E U A T M R P Z C L X T E
K K C E E Y L G G I X E P O U V A N T A I L
R T A U O T N D X F A E L G C Q W P C A X A
W O Y Ç O W H D F E Ç J R L X M A R R O N W

AUTOMNE
FRAIS
PLUIE
SAISON
HALLOWEEN
RÉCOLTE
EPOUVANTAIL
COULEURS
FEUILLES
ARBRES
VENDANGES
BROUILLARD
ESCARGOT
CITROUILLE
CHAMPIGNON
MARRON
CHATAIGNE
PARAPLUIE
ORANGE
MANTEAU

JEU DES 7 DIFFÉRENCES



le Marché Perpezacois

MERCI POUR CES BELLES SOIRÉES D'ÉTÉ GOURMANDES !

Vous étiez nombreux cet été à venir partager avec nous les premiers marchés gourmands perpezacois.

Nous tenons à adresser un immense merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à faire de ces soirées de véritables moments de convivialité et de partage.

MERCI :

- à nos convives, toujours au rendez-vous,
- à nos commerçants, qui ont ouvert leurs portes pour l'occasion,
- à nos Food trucks qui nous ont régautés,
- à nos producteurs locaux,
- à nos artisans,

Et à toutes les personnes qui ont participé, de près ou de loin, à l'organisation de ces belles soirées.

C'est grâce à vous tous que nos marchés gourmands ont rencontré un si beau succès !

Nous garderons de cet été de très beaux souvenirs : des tables bien remplies, des produits savoureux, des rencontres, des sourires et surtout une belle ambiance au cœur de notre village.

Merci à tous pour votre présence et votre enthousiasme.



MARCHÉ AUTOMNE



Pour que nos belles soirées continuent, nous avons imaginé pour vous un marché gourmand d'automne.

Nous vous donnons rendez-vous, le **vendredi 30 octobre à partir de 17 h.**

Venez nombreux partager une belle soirée gourmande et conviviale ! En plus de nos habitués, vous trouverez des fruits, des légumes et des fleurs de saison....

Le marché est ouvert à tous, si vous êtes intéressés pour tenir un stand : merci de bien vouloir vous inscrire **auprès de la mairie avant le 15 octobre**.



DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

UNE BELLE JOURNÉE DE RENTRÉE À L'ÉCOLE !

C'est avec le soleil que les 19 élèves de Perpezac ont repris le chemin de l'école cette année ! Les 6 grandes sections n'ont pas mis très longtemps à s'adapter ! L'année devrait être riche de nombreux projets qui vous seront dévoilés petit à petit !

Merci à tous les habitants qui sont toujours présents pour soutenir notre école !

RETOUR EN IMAGE SUR LA SOIRÉE MAGIE DE FIN D'ANNÉE 2025 - 2026

Suite aux 2 journées d'ateliers d'apprentissage de la magie à l'école financées par les APE, les enfants nous ont proposé un superbe spectacle mis en scène par Emma la magicienne !

Nous avons ensuite pu déguster les planches apéritives préparées par Orlane, Christine et Virginie.

Merci à elles pour leur travail et leur investissement !

Emma est ensuite montée à son tour sur scène pour le plus grand plaisir de tous les spectateurs. Son spectacle a été financé par la coopérative scolaire.

Merci à tous pour cette excellente soirée.



PAROLE À NOS ASSOCIATIONS

LA PÉTANQUE PERPEZACOISE

RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 AOÛT 2026

L'Assemblée Générale de l'UFOLEP s'est tenue le 23 août, en présence de Monsieur Elliot FOUZANET, représentant de l'UFOLEP, des membres du bureau de la Commission Technique, de Monsieur Jérôme LAURIER, 1er adjoint de la mairie de Perpezac-le-Blanc, de Monsieur Michel PUIG, Président de la Pétanque Perpezacoise, ainsi que des représentants et membres des différents clubs de la Corrèze.

À l'issue de cette assemblée, un agréable moment de partage et de convivialité a réuni l'ensemble des participants autour d'un repas froid, proposé par « La Cuisine d'Hélène ». La journée s'est poursuivie dans la bonne humeur avec un concours à la mêlée, suivi de la traditionnelle remise des Oscars.

Tous les participants ont pu profiter de cette belle journée, placée sous le signe de la convivialité, de la bonne humeur et du partage, le tout sous un magnifique soleil.

Les membres de l'association tiennent à remercier chaleureusement l'ensemble de la municipalité de Perpezac-le-Blanc pour la mise à disposition de ce beau complexe sportif, qui contribue pleinement à la vie et au dynamisme de l'association.

Le gagnant du concours à la mêlée et le gagnant du premier lot de la bourriche.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CHASSE PERPEZACOISE

18 JUILLET 2026



Le 18 juillet 2026, les membres de la société de chasse communale de Perpezac-le-Blanc, se sont réunis en Assemblée Générale à la salle polyvalente afin de dresser le bilan de la saison écoulée et de préparer la saison 2026-2027.

Le Président, Sébastien GRASSET, a présenté un bilan très satisfaisant, tant sur la gestion du gibier que sur celui des finances de l'association.

La saison 2025/2026, s'est achevée avec notamment 16 sangliers, 43 chevreuils et 40 renards prélevés, ainsi que deux lâchers de faisans pour favoriser le petit gibier.

Le repas annuel organisé le 6 juin 2026, a rencontré un beau succès, contribuant à la bonne santé financière de l'association.

Les comptes de la saison présentent un excédent d'environ 2800€, permettant d'envisager sereinement les projets à venir.

Les chasseurs ont également échangé sur la préparation de la prochaine saison : maintien des tarifs des cartes, ouverture générale le 13 septembre 2026, poursuite des actions de gestion du gibier et organisation des battues.

L'assemblée a aussi permis de faire un point sur le local des associations, dont l'aménagement est en cours avec le soutien de la municipalité. La mise en service est prévue pour la saison 2026/2027.

Enfin, la société lance un appel à ses adhérents afin de renforcer la participation aux battues chevreuils et remercie la municipalité ainsi que l'ensemble des adhérents pour leur soutien et leur implication.

Le Foyer Culturel de PERPEZAC - L E - B L A N C

Présente ses activités pour la saison 2026 - 2027 :

Section THÉÂTRE

- 3 groupes enfants à partir de 5 ans
- 2 groupes adultes (pièces & improvisation)

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH — dès 5 ans)

« Les Z'Amis du Cluzel »

- Ouverture les mercredis en période scolaire ;
- Ouverture pendant les vacances scolaires (sauf période de Noël) ;
- Ouverture l'été du 05 au 30 juillet + Mini-séjour 11- 13 ans ;
- Séjour ados en Août (14 - 17 ans).

Danses & Musiques Traditionnelles

Bal folk et Ateliers de danses traditionnelles

Assemblée Générale !

Samedi 26 Septembre à 18h

à la salle des fêtes de Perpezac-le-Blanc,

l'occasion de se rencontrer autour d'un pot de l'amitié !

Couleur & Mouvement

ASSOCIATION LOI 1901

Une nouvelle année pour apprendre, pratiquer et créer ensemble !

Nous avons le plaisir de vous présenter la nouvelle organisation des cours pour l'année 2026-2027, pensée pour mieux répondre à vos envies, à votre progression et à vos projets personnels, sous l'enseignement de Reg Alcorn. Les cours reprendront le jeudi 1er octobre 2026.

PROGRAMME 2026 / 2027

LUNDI SOCLE

de 14h30 à 17h30

SESSION TRIMESTRIELLE DE 7 SÉANCES
CALENDRIER PROGRAMMÉ

DÉBUTANT

Matériel fourni

140 € / session

1^{er} TRIMESTRE

6 et 19 octobre
9, 23 et 30 novembre
14 et 21 décembre

LUNDI "DHAP"

Journée entière - de 9h30 à 17h30

COURS À THÈMES

**DECOUVRIR
L'HISTOIRE DE L'ART
EN PEIGNANT**

60 € / journée

1^{er} TRIMESTRE

12/10 : "Gérard de la nuit" - 26/10 : Cézanne
02/11 : Dégas, Sorolla, Zorn - 16/11 : Norman Rockwell
07/12 : Veermer

JEUDI

de 14h30 à 17h30

COURS

EXPÉRIMENTÉ

Huile

60 € / mois

de 18h à 20h

COURS

**PEINTURE
ANIMALIÈRE**

Tous niveaux

55 € / mois

+ 15€ d'adhésion annuelle
à l'association C & M



RENSEIGNEMENTS

06 71 09 38 89

cemoj192487@gmail.com

reg-alcorn.fr

ASTUCES JARDIN



Rouge sombre, orange intense, brun mordoré... Dès le mois de septembre, votre jardin se colore doucement de jolies teintes automnales. Vous pensez que le moment est venu d'arrêter le jardinage et de ranger vos outils pour la trêve hivernale ? Vous devez au contraire fournir encore quelques efforts pour chouchouter vos espaces verts et vos plantations avant leur hibernage. Voici nos conseils pour un entretien du jardin en automne dans les règles de l'art.

1 / L'entretien du jardin en automne commence par le ménage !

Un peu comme nous le faisons lors de nos sessions nettoyages de printemps à la maison, on refait la même opération à l'automne mais dehors. Débarrassez votre pelouse (et l'intégralité de votre jardin) des feuilles tombées au sol. En pourrissant à cause de l'humidité, elles peuvent engendrer des maladies, étouffer les autres plantes et ne pas laisser votre pelouse profiter d'un peu de soleil...

« Les feuilles mortes se ramassent à la pelle », c'est bien vrai mais elles ne se jettent pas forcément à la poubelle ! Pensez à composter cette matière organique dans un bac approprié ou à les utiliser en paillage pour protéger les jeunes plantations du froid. D'ailleurs, veillez aussi à recouvrir vos végétaux fragiles d'un voile d'hivernage ou bien entreposer-les dans une véranda.

2 / On n'oublie pas de tondre le gazon

Votre pelouse jaunie par le soleil d'été commence à retrouver sa belle couleur verte grâce au retour de la pluie, quel bonheur à regarder ! Mais saviez-vous que votre gazon ne se tond pas tout l'hiver. Pour bien entretenir son jardin en automne, il faut simplement procéder à une dernière coupe fin octobre/début novembre et ensuite, on laisse la pelouse se reposer. Tondez votre gazon à 5 cm de hauteur, cela lui permettra de rester en forme pour faire face au premier gel et à la mousse. Pensez également à semer si nécessaire une nouvelle pelouse car figurez-vous que septembre est le meilleur mois de l'année pour réaliser cette opération.

3 / Pour bien entretenir son jardin en automne, on taille !

À l'arrivée de la saison automnale, les plantes, arbres et arbustes se préparent à l'hibernation en rapatriant leur sève vers leurs racines, ils préservent leurs forces vitales. Donnez un coup de pouce à vos végétaux en les débarrassant de leurs branches mortes et élaguez-les sur les parties périphériques. Faites de même pour vos haies. Une dernière taille leur évitera de stocker trop d'humidité et de pourrir ensuite.

N'ayez pas la main lourde et préférez un élagage esthétique. Pour les haies à feuilles persistantes comme le buis, vous pouvez couper jusqu'à un quart de leur taille initiale.

4 / Bien entretenir son jardin en automne, ça signifie aussi planter !

Eh oui, il n'y a pas besoin d'attendre les premiers signes d'un climat printanier pour commencer à planter. Vous pouvez vous y prendre à l'avance. D'ailleurs, c'est aussi l'occasion pour vous de repenser l'arrangement des plantations de votre jardin pour épater vos voisins au printemps prochain.

Crocus, tulipes, jacinthes, narcisses... plantez des bulbes en terre dès l'automne et préparez-vous à un superbe feu d'artifice aux beaux jours. En attendant le retour de la belle saison, vous pouvez aussi ajouter des plantes vivaces comme les pensées, les giroflées, les violettes ou les chrysanthèmes. Préparez également votre potager en semant des graines d'épinards, de fèves ou de petits pois. Enfin, si vous avez envie de planter des arbres (fruitiers ou non), novembre est le mois idéal. Pensez à ajouter du fumier dans les trous pour favoriser leur bonne implantation.

Vous profitez d'un grand espace vert, agrémenté d'un potager ou d'un verger ? Vous avez du pain sur la planche ! Faites-vous aider par un spécialiste.

BLAGUES DU MOIS

Qu'est-ce qu'une baguette avec une boussole ?
Du pain perdu !

Que dit un Mexicain quand il lave son linge ?
C'est sale, ça !

Que dit un citron qui braque une banque ?
Pas un zeste !

Nos commerces vous accueillent :

BOULANGERIE LA CROUSTILLE

Ouvert de 7h à 12h30
Sauf mercredi et dimanche

CAFE - TABAC LABROUSSE

« Chez Yvette »
Ouvert tous les jours
dès 8h du matin

FLEUR D'IRIS

Chambres d'Hôtes - Petit Restaurant
Ouvert tous les jours
Réservation au **06 69 46 52 99**

BROCANTE LES TUILLÈRES DÉCO

Vendredi - Samedi - Dimanche
10h - 12h / 14h30 - 18h30

LA FERME D'ALLOGNE

Ouvert tous les jours sur RDV
05.55.85.26.93 / 06.40.06.85.35

POISSONNERIE LE GOÉLAND

Sur la place du village
le mercredi à 10h
et les samedis du marché

LA FORGE DE NOGER

sur rendez-vous : tel **0699886313**

Publier dans la Gazette ? C'est possible !

Contactez-nous ou envoyez vos articles par mail : **lagazetteperpezacoise@gmail.com**

PUBLICATION N°57 SEPTEMBRE 2026

Responsables de la publication : Les membres de la Commission Communication

Responsables des articles sur les associations : Les Présidents d'associations / Réalisation : Rémi Alcorn

© Photos : Francine Lapouge / Laëtitia Marchand / Alexandra David / Renée Petin
Gérard Labrousse / Olivier Floderer / Rémi Alcorn

Imprimé et distribué par nos soins

LE CONSEIL MUNICIPAL DE PERPEZAC-LE-BLANC



Retrouvez les précédentes Gazettes sur le site de la commune
www.perpezac-le-blanc.com/la-gazette-perpezacoise